

Résolution - Réguler la distribution maintenant

Le marché postal est en pleine croissance. Non seulement le volume augmente, mais le marché se diversifie également de plus en plus. Le marché n'évolue pas non plus de la même manière dans tous les secteurs. Alors que les volumes de distribution de lettres, d'imprimés et de journaux sont en baisse, la distribution de colis connaît un véritable boom. Cela concerne le colis classique, qui est livré en un ou plusieurs jours, ou la livraison express, qui prend de plus en plus d'importance. La livraison de plats préparés ou d'autres biens de consommation courante connaît également une croissance rapide.

Cette croissance entraîne l'arrivée sur le marché de nombreuses nouvelles entreprises, avec des concepts et des stratégies différents. Les fournisseurs internationaux, en particulier, ont peu de compréhension pour les préoccupations des travailleurs, comme on peut le constater à l'étranger. Il est donc grand temps de faire avancer la réglementation dans l'ensemble de la branche. Pour cela, des efforts supplémentaires sont nécessaires de la part de nombreuses parties.

Syndicom

syndicom est le premier dans cette branche. syndicom veut et doit investir davantage dans l'organisation de la branche. Avec le nombre croissant de CCT, le travail de mise en œuvre et d'application devient également plus complexe. De plus, nous devons continuer à augmenter le taux d'organisation dans le secteur privé afin de renforcer notre position de négociation. L'objectif de nos efforts est d'obtenir une CCT étendue qui couvre l'ensemble du secteur.

Employeur

Quiconque prétend être un employeur digne de ce nom doit s'engager en faveur d'une CCT étendue à l'ensemble de la branche. Cela implique un salaire équitable, une sécurité sociale, une saisie correcte du temps de travail et bien d'autres choses encore.

Tribunaux suisses

Il faut des décisions rapides de la part de la justice. Il n'est pas acceptable que les tribunaux fassent traîner l'application du droit du travail suisse pendant des années, comme cela a été le cas pour Uber ces dernières années.

Postcom

Il y a quatre ans, Postcom a fixé des normes minimales scandaleusement basses. Cette année, Postcom va édicter de nouvelles normes minimales. Celles-ci doivent impérativement s'accompagner d'une segmentation du marché et inclure un salaire minimum par groupe professionnel et par région.

Cantons

Le canton de Genève a montré, dans le cas d'Uber, que seule une intervention rigoureuse contraint les entreprises à respecter la loi. Les cantons doivent enfin faire respecter le droit en vigueur et, si nécessaire, recourir à la voie juridique. Sinon, ils pénalisent les entreprises qui travaillent correctement.

Union syndicale suisse

Nous avons besoin d'unité au sein du mouvement syndical, nous ne pouvons pas nous permettre des pertes par friction. syndicom attend donc de l'Union syndicale suisse et des syndicats frères que la compétence et l'expertise de syndicom en matière de logistique de distribution soient respectées et reconnues.